

# GUIDE ETUDIANT – AI1 nouveaux

## Préinscription sur l'application « Coriandre »

### 1- Se connecter à l'application

Lien « [Étudiant nouvel-entrant à l'INSA Strasbourg](#) »  
(navigateur préconisé : Firefox. Internet Explorer non supporté)

entre le 11 juillet et le 4 août puis entre le 8 août et le 18 août 2019 (minuit)

*Pour des raisons de maintenance informatique, le site de pré-inscription en ligne sera inaccessible du 5 au 7 août 2019 inclus*

Pour effectuer une pré-inscription en ligne en 1<sup>ère</sup> année du double cursus Architecte-Ingénieur (AI1) :

- Nouveaux entrants : N° de candidature/N° INSA qui vous a été communiqué par mail.



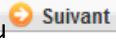
### 2- Commencer la saisie de son dossier

Cliquez sur « **Pré-inscription** » pour les nouveaux entrants.



Les champs obligatoires \* doivent être renseignés.

Vous pouvez afficher une « aide » en survolant l'icône 

A la fin de chaque page, cliquez sur le bouton  et/ou 



#### 2.1 Onglet « Informations Générales »

[Info. Générales](#) | [Titres d'Accès](#) | [Formations Envisagées](#) | [Cursus de l'Etudiant](#) | [Situ. Sociale](#) | [Pièces Jointes](#) | [Renseignements Divers](#)

- **INE ou BEA** : voir relevé de notes du baccalauréat.
- **N° Certificat CVEC** (Contribution Vie Etudiante et de Campus): voir Attestation d'acquiescement ou d'exonération obtenue sur le site du CROUS [cvec.etudiant.gouv.fr](http://cvec.etudiant.gouv.fr)).  
Exemple : STR9-YOJAUL-29.

Ce n° est obligatoire, si vous ne le saisissez pas votre inscription ne pourra pas être validée.

- **Numéro de Sécurité Sociale** : figure sur la Carte vitale. Il s'agit du n°INSEE.  
Saisir votre propre n° de Sécurité sociale et non celui d'un de vos parents.  
*Si vous ne le connaissez pas, laisser la rubrique en blanc et cocher « Code Inconnu ».*
- **Situation professionnelle** : à renseigner si vous êtes salarié, ainsi que le nom de l'entreprise.

## 2.2 Onglet « Titres d'Accès »

Info. Générales	<b>Titres d'Accès</b>	Formations Envisagées	Cursus de l'Etudiant	Situ. Sociale	Pièces Jointes	Renseignements Divers
-----------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	---------------	----------------	-----------------------

- **Baccalauréat ou équivalent permettant d'accéder à l'enseignement supérieur français** :  
Pour les nouveaux étudiants INSA : à renseigner.
- **Diplôme / Autre titre d'accès à la formation souhaitée** :  
Cocher  Avez-vous un autre titre d'accès/diplôme permettant de vous inscrire à la formation souhaitée (CPGE, DUT, Licence, autre ...) ? Si oui, cochez la case.  
*En effet, si vous avez passé le concours d'Architecte vous avez à minima un niveau bac+1. Le renseigner ci-dessous.*
- **Année** : 2018/2019
- **Pays** : à renseigner
- **Etablissement** : à renseigner
- **Type** : à renseigner selon les études suivies en 2018/2019
- **Grade** : Licence
- **Niveau** : 1 (si vous avez un bac+1) ou 2 (si vous avez un bac+2)
- **Intitulé ou classe** : indiquer l'intitulé du parcours de CPGE ou de la spécialité de BTS/DUT, ...
- **Admis sur concours** :  
*Il s'agit du Concours sur titre qui vous a donné accès à une formation lors de votre 1<sup>ère</sup> inscription à l'INSA.*  
Pour les nouveaux étudiants INSA :  Avez-vous été admis sur concours ?
  - **Année d'obtention** « 2019 »
  - **Type de concours** « Concours sur titre en formation Architecte INSA Strasbourg (1<sup>ère</sup> année) ».
- **Dernier établissement fréquenté** :  
Pour les nouveaux étudiants INSA : il s'agit de l'établissement fréquenté en 2018/2019.

## 2.3 Onglet « Formations envisagées »

Info. Générales	Titres d'Accès	<b>Formations Envisagées</b>	Cursus de l'Etudiant	Situ. Sociale	Pièces Jointes	Renseignements Divers
-----------------	----------------	------------------------------	----------------------	---------------	----------------	-----------------------

Cet onglet vous permet de saisir la ou les formation(s) à laquelle (auxquelles) vous souhaitez vous inscrire.

**Pour les nouveaux étudiants INSA : la formation devrait être renseignée automatiquement. Dans le cas contraire, il vous faut retourner dans l'onglet précédent « Titres d'Accès » et renseigner les rubriques « Diplôme / Autre titre d'accès à la formation souhaitée » et « Admis sur concours ».**

➔ Cliquez sur le bouton 

*Les rubriques suivantes doivent être complétées obligatoirement :*

- **Diplôme** :  
Sélectionnez « DA - Diplôme d'architecte ».
- **Parcours type** :  
Sélectionnez « BAIA - Double-cursus 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année Architecture et Ingénierie ».
- **Niveau** :  
Sélectionnez « Première année ».
- **Parcours** :  
Sélectionnez « AI1-AI-A – Architecture et Ingénierie »
- **Type d'inscription** :  
Sélectionnez « Principale »
- **Régime d'inscription** :  
Sélectionnez « Formation initiale hors apprentissage »

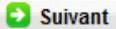
## 2.4 Onglet « Coursus de l'étudiant »

Info. Générales	Titres d'Accès	Formations Envisagées	<b>Cursus de l'Etudiant</b>	Situ. Sociale	Pièces Jointes	Renseignements Divers
-----------------	----------------	-----------------------	-----------------------------	---------------	----------------	-----------------------

- Pour les nouveaux étudiants INSA : saisissez l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (année par année) depuis l'obtention du baccalauréat (ou équivalent) en cliquant sur le bouton 

## 2.5 Onglet « Situation sociale »

Info. Générales	Titres d'Accès	Formations Envisagées	Cursus de l'Etudiant	<b>Situ. Sociale</b>	Pièces Jointes	Renseignements Divers
-----------------	----------------	-----------------------	----------------------	----------------------	----------------	-----------------------

- **Etape 1 -Mutuelle**  
**La Responsabilité civile est obligatoire.** Elle vous couvre pour les dommages que vous causez à autrui dans votre vie privée et dans votre vie d'étudiant. Elle est exigée pour les stages.  
Cliquez sur le bouton 
- **Etape 2 -Ressources**  
Renseignez les différentes rubriques.  
Les informations relatives au **Responsable légal (tuteur) 1** doivent être **obligatoirement** renseignées (Nom et prénom, catégorie socio-professionnelle et profession).  
Cliquez sur le bouton 
- **Etape 3 – Bourses**  
Si vous bénéficiez d'une bourse, cliquez sur le bouton   
Renseignez les différentes rubriques.  
**La notification conditionnelle d'attribution de bourses (recto/verso) est obligatoire.** En cas de dossier de **bourse « en instance »**, le paiement des droits d'inscription sera exigé. En cas d'attribution tardive de la bourse, cette somme vous sera remboursée sur présentation de la notification.

## 2.6 Onglet « Pièces Jointes »

Info. Générales	Titres d'Accès	Formations Envisagées	Cursus de l'Etudiant	Situ. Sociale	<b>Pièces Jointes</b>	Renseignements Divers
-----------------	----------------	-----------------------	----------------------	---------------	-----------------------	-----------------------

- **NOUVEAU Dématérialisation des pièces justificatives**  
A partir de cette rentrée pour valider votre pré-inscription en ligne, vous devrez numériser vos pièces justificatives et les déposer dans cet onglet.  
Chaque pièce-justificative ne devra pas excéder 2MB et devra être dans l'un des formats suivants : .pdf, .jpg, .jpeg, .png (veillez à la lisibilité des documents déposés)  
Cliquez sur le bouton  pour ajouter un document.  
Vous verrez apparaître de manière éphémère, en haut à droite dans un encadré vert, le message suivant : « Succès – Le document a bien été ajouté dans l'espace étudiant ».

*Notez qu'aucun accusé de réception du dépôt des pièces justificatives en ligne ne vous sera adressé. Si votre dossier est incomplet, vous en serez informé par mail ultérieurement.*

## 2.7 Onglet « Renseignements Divers »

Info. Générales	Titres d'Accès	Formations Envisagées	Cursus de l'Etudiant	Situ. Sociale	<b>Renseignements Divers</b>
-----------------	----------------	-----------------------	----------------------	---------------	------------------------------

- **Renseignements divers**  
Accord réception SMS si alerte sécurité (O/N) ? :  
Dans le cadre des mesures de sécurité mises en place par les établissements, l'INSA Strasbourg vous donne la possibilité de recevoir un SMS d'alerte, directement sur votre téléphone portable.  
C'est ainsi que lors de la saisie de votre pré-inscription sur l'application Coriandre, vous pourrez renseigner votre choix (Oui ou Non) dans l'onglet « Renseignements Divers », **Accord réception SMS si alerte de sécurité (O/N)**.  
Nous vous invitons vivement à suivre cette démarche de manière à être tenu informé en temps réel.

- **Charte informatique et Règlement Intérieur** (les 3 documents ci-dessous sont accessibles par un simple clic)  
[Charte de bon usage de l'informatique](#) : pour valider votre inscription, **vous devez vous engager à respecter cette charte.**  
[Règlement intérieur](#) et [Note RGPD \(Règlementation Générale de Protection des Données\)](#)  
**NOUVEAU** : pour valider votre inscription, **vous devez attester avoir pris connaissance de ces 2 documents.**

Cliquer sur le bouton



### 3- Valider votre demande de pré-inscription

- Cliquez sur le bouton puis (en effet, l'ouverture de la fenêtre d'impression de votre « Dossier de pré-inscription » est **obligatoire** pour valider votre pré-inscription. Vous n'êtes pas obligé de procéder à l'impression papier de ce document).

Le « Dossier de pré-inscription » est un document récapitulatif des informations saisies lors de votre préinscription en ligne. Ce dernier indique également le montant des droits d'inscription que vous aurez à régler (sous réserve de vérification par le Service scolarité).

**Se déconnecter en cliquant sur le bouton en haut à droite**

- **Étudiant nouvel-entrant à l'INSA Strasbourg**  
Le paiement se fera en chaîne d'inscription.  
Vous pouvez consulter le calendrier des chaînes d'inscription sur notre site [www.insa-strasbourg.fr](http://www.insa-strasbourg.fr)
  - Onglet **Candidats > Inscriptions**
    - Rubrique **Modalités d'inscriptions > Calendrier des chaînes d'inscription**  
*Il est impératif de respecter les créneaux d'inscription indiqués*

**Pour toute question TECHNIQUE, vous pouvez écrire à : [dsin.support@insa-strasbourg.fr](mailto:dsin.support@insa-strasbourg.fr)**  
**Pour toute autre question, vous pouvez écrire à : [scolarite@insa-strasbourg.fr](mailto:scolarite@insa-strasbourg.fr)**